



Bulletin municipal

MONDOUBLEAU



N° 74 - Juillet 2020

SOMMAIRE



Edito 3

LE CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus des réunions de conseil municipal 4

LA VIE DE LA COMMUNE

Conseil Municipal trombinoscope 9

Travaux Mairie 10

Travaux place du Marché, piscine – Maison du Gouverneur 11

Rétrospective 1^{er} semestre 2020 12

Espaces verts – Parc Consigny 14

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nouvelles activités 16

LES INFOS MEDICO-SOCIALES

Don du Sang – Covid-19 17

LES INFOS PRATIQUES

Permanences 18

Maison du Tourisme - Objets encombrants 19

Jeunesse 20

Recensement militaire - Cinémobile 21

Etat civil 22

Les bonnes conduites d'Albert 23

Calendrier des fêtes 24

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / fermée

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :

mairie-mondoubleau.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques Gardrat, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Jacques Gardrat, Catherine Thomas, Christine Charreau, Isabelle Brette
Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau

isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couverture 1 : Maison dite du Gouverneur, dernièrement acquise par la Commune de Mondoubleau.

© Gérard Platon.

Couverture 4 : Le parc Consigny © Gérard Platon

ÉDITO

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pour effectuer avec vous et pour vous ce second mandat. C'est une équipe, en partie renouvelée, de femmes et d'hommes désireuse de vous accompagner, d'être à votre écoute, avec la volonté de conserver à notre petite ville percheronne une dynamique et une qualité de vie pour ses habitants.

Nous avons vécu une période difficile : l'éloignement de nos proches, la perte de nos repères et des privations auxquelles nous avons tous été confrontés.

Je tiens à saluer l'élan de solidarité, de générosité et le respect des Mondoubleautières et des Mondoubleautiers. Grâce à vous tous, Mondoubleau a été relativement épargné.

Il a fallu assurer la continuité du service public. Le service administratif s'est vu appliquer un confinement partiel avec du télétravail pour certains. Le service technique a, lui, été confiné totalement les quinze premiers jours. Pour ma part, j'ai été présent tous les matins dans mon bureau à la Mairie.

Les règles de confinement imposées ont été dramatiques pour l'activité économique et notamment pour la tenue des marchés du samedi matin avec le Marché Percheron et celui du lundi. Il a fallu que j'intervienne auprès de la Préfecture pour le maintien de ces marchés en privilégiant la présence des producteurs locaux et avec l'engagement du respect strict des mesures « barrières ». Ainsi, que ce soit les producteurs ou les consommateurs, la tenue de ces marchés a été salutaire et on peut s'en féliciter.

Dans ce contexte exceptionnel, certaines décisions n'ont pas été faciles à prendre mais notre première exigence a été la protection de votre santé.

Les festivités du 14 juillet sont annulées en 2020 et reportées en 2021.

J'ai expliqué par voie de presse ma décision de ne pas ouvrir la piscine cette année. En effet, les règles édictées par l'Agence Régionale de la Santé et nos contraintes de personnel nous empêchent de vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous avons réalisé les travaux prévus au budget 2020 pour 28 000 € et nous envisagerons par décision du Conseil Municipal des actions pour la prochaine ouverture en 2021.

Après avoir vécu un printemps dans de telles conditions, nous espérons pouvoir partager avec vous un bel été tout en respectant la santé des autres et de vous-même.

Prenez soin de vous.

Jean-Jacques GARDRAT



LE CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus

Séance du 9 décembre 2019

1 – Décision modificative budgétaire

Intégration en investissement des dépenses liées aux travaux réalisés par le personnel communal (rénovation d'un bureau à la Mairie) : 6.156,24 €.

2 – Point sur les travaux de la Mairie

Retard des travaux lié aux opérations de désamiantage-déplombage puis aux délais de fabrication et d'approvisionnement des menuiseries extérieures. Les entreprises de plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage pourront intervenir dès que le bâtiment sera hors d'eau et fermé. Date d'achèvement des travaux repoussée. Quelques modifications en cours de chantier nécessaires, d'où la conclusion d'avenants de travaux supplémentaires.

3 – Renouvellement contrat mise à disposition d'un véhicule publicitaire

La commune dispose d'un véhicule publicitaire (Kangoo électrique) depuis 3 ans. Trafic Communication, le loueur, propose différentes possibilités à la Commune : renouvellement de location gratuite, rachat du véhicule ou restitution. Le conseil choisit le renouvellement. Le coût des encarts publicitaires des annonceurs sera minoré. Emplacement conservé pour l'encart communal avec possibilité de le modifier.

4 – Subvention Tour du Loir-et-Cher

Le 61^{ème} Tour du Loir-et-Cher traversera Mondoubleau le 17 avril 2020. L'association organisatrice sollicite une subvention de 0,12 € par habitant (1.410 habitants au 1^{er} janvier 2019) soit 169,20 €. Accord.

5 – Adhésion Office du Tourisme de Vendôme

Renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois - formule complète « Pack Privilèges » : 145 €.

6 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ☒ Renouvellement concession cimetière
- ☒ Attribution case columbarium
- ☒ Décision de refus du Droit de Préemption Urbain pour les biens sis :
 - ✖ 4 et 6 rue du Marché
 - ✖ 27 rue Prillieux et 8 rue du Champ de Foire
 - ✖ 7, rue du Patis – rue du Pont de l'Horloge
- ☒ Contrat fourniture gaz (Sté Total) pour la piscine
- ☒ Avenant lot 4 menuiseries intérieures travaux Mairie - entreprise Mondoubleau Menuiserie. Plus-value 6.172,80 €
- ☒ Contrat de location - maintenance avec Toshiba : pour le photocopieur du secrétariat de Mairie.

Affaires diverses

- ☒ Instauration de la redevance pour occupation du domaine public par les chantiers sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.
- ☒ Réunion publique organisée avec le CAUE 41 afin de présenter les réflexions et les aménagements du parc Consigny. Atelier participatif pour fabriquer du mobilier urbain écologique avec des matériaux d'origine végétale.

Séance du 20 janvier 2020

1 – Syndicat intercommunal de vidéo-protection

Approbation de l'extension du périmètre du syndicat aux communes de Cour-Cheverny, Lamotte-Beuvron, Valloire-sur-Cisse, Veuzain-sur-Loire, Le Controis-en-Sologne et Oucques-la-Nouvelle, au 1^{er} avril 2020 et de la modification des statuts. Remplacement de l'ensemble des caméras de vidéo protection à prévoir.

2 – Tour-Forteresse

Suite à des chutes de pierres des remparts de la forteresse chez des particuliers, l'Architecte des Bâtiments de France préconise un diagnostic patrimonial réalisé par un architecte du patrimoine, afin d'avoir un état sanitaire des

vestiges et de prioriser les interventions à venir pour la préservation du monument et la sécurité des riverains.

3 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ☒ Décision de refus du Droit de Préemption Urbain pour des biens sis :
 - ✖ 60 rue Leroy
 - ✖ 19 rue George Sand
 - ✖ 2, rue des Poilus
 - ✖ 22, place du Marché
- ☒ Prêt Crédit Agricole de 150.000 € sur 20 ans, taux fixe à 0,72 %. Echéance constante trimestrielle de 2.014,92 €. Financement des travaux de la halle et du rez-de-chaussée de la Mairie.

- ⊗ Prêt relais CA de 90.000 € : préfinancement de la TVA sur les travaux de la halle de la Mairie et investissements 2019. Durée 2 ans, taux fixe 0,30 % Echéance trimestrielle de 67,50 €. Remboursement anticipé partiel ou total possible.
- ⊗ Avenant n°2 au lot 1 maçonnerie travaux Mairie par l'entreprise Segouin. Plus-value : 9.790,54 € T.T.C.

- ⊗ Adhésion au contrat de groupe du Centre Départemental de Gestion pour l'assurance statutaire du personnel communal 2020-2021.
- ⊗ Concessions cimetière : renouvellement attribution

Affaires diverses

Tours de garde élections municipales.

Séance du 10 février 2020

1 – PLUi

Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes des Collines du Perche.

2 – Personnel communal

2 agents à la retraite en 2020. Au 1^{er} mai : départ de l'agent chargé du ménage des bâtiments communaux. Prestation confiée à une entreprise de nettoyage. Au 1^{er} août, départ du responsable des services techniques. Appel de candidatures à publier : poste à temps complet ouvert aux candidats détenant le grade d'agent de maîtrise principal, agent de maîtrise ou adjoint technique principal 1^{ère} classe.

3 – Cession immeuble 12 rue Saint-Denis

En 2012, acquisition par la Commune de la maison « Chapoton » 12 rue St-Denis, en vue de d'agrandir le parc Consigny. Vu le coût trop onéreux de réhabilitation de la bâtisse, revente de cet immeuble. Proposition d'achat -21.000 €- présentée et acceptée. Division parcellaire pour conserver une partie du jardin de la propriété.

4 – Subventions aux associations

- * Association Sportive de Sargé -Mondoubleau-Cormenon-ASSMC : 300 €
- * Tennis Club : 700 €
- * La Gaule Percheronne : 50 €
- * Amicale du Bel Age : 100 €
- * Donneurs de Sang Canton : 80 €
- * Perche Nature : 100 €
- * U.C.A.M. : 550 €
- * Anciens Combattants AFN Mondoubleau : 50€
- * FNATH : 50 €
- * Souvenir Français : 50 €
- * Doigts Agiles : 30 €
- * Conciliateurs de justice de Loir-et-Cher : 50 €
- * Association des Secrétaires de Mairie de Loir-et-Cher : 45 €
- * Dyna'mômes : 90 €
- * Polysons : 200 €
- * Cercle Généalogique de Loir-et-Cher : 150 €
- * ADMR : 1,05 €/hab. x 1.410 hab.) : 1 480,50 €
- * AEP Saint Louis de Gonzague : 1 800 €
- * Tennis de table des Collines du Perche : 100 €
- * Amicale des Sapeurs-Pompiers : 140 €
- * Pirouette : 90 €

- * Dans les Pas de Léonie : 150 €
- * Gymnastique Volontaire : 50 €
- * Club de Judo Epuisay : 100 €
- * Asso Tour Cycliste Loir-et-Cher : 169,20 €
- * « Age Vermeil » *Asso pour le développement d'activités et animations en faveur des résidents de l'EPHAD de Mondoubleau* : 100 €
- * Sport Adapté du Perche : 100 €
- * Vie Libre : 150 €
- * Grenne d'API (Association Parents d'élèves du Regroupement Pédagogique de Mondoubleau-Choue) : 600 €

Total : 7.624,70 €

5 – Participation financière voyage scolaire

Subvention de 100 € au collège A. Karr de Mondoubleau pour l'organisation d'un voyage scolaire en Allemagne au profit des élèves germanistes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

6 – Finances

Bilan financier 2019 et préparation du budget 2020.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Renouvellements et attributions concessions cimetière.
- ⊗ Avenant contrat d'assurance remorque.
- ⊗ Acquisition d'un défibrillateur cardiaque externe automatisé et de 2 boîtiers extérieurs de rangement -Sté FND Cardio Course 2.280,68 €.
- ⊗ Refus du Droit de Prémption Urbain pour un bien sis 14 clos du Mail.

Affaires diverses

- ⊗ Repas des aînés : dimanche 1^{er} mars, liste des conseillers municipaux participants.
- ⊗ Convention d'objectifs avec le CAUE41 - avenant : 2 jours d'ateliers participatifs supplémentaires avec la Maison des Jeunes et les écoles. Participation financière supplémentaire de 2.000 € demandée, le CAUE 41 assume sur ses fonds propres 50 % de la dépense supplémentaire

Questions diverses

Lecture d'un mail d'une personne signalant la présence de nombreux chats à l'abandon dans une propriété rue du Pont de L'Horloge.

1 – Résiliation convention de mise à disposition de matériel

Depuis 2012, la Commune met à disposition de la Communauté de Communes des Collines du Perche une tondeuse avec chauffeur pour tondre la piste du parc hippique communautaire, contre remboursement des frais engagés. Le matériel usagé étant cher en entretien et le volume de travail important pour les agents du service technique, cette convention est résiliée.

2 – Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain

M. Zablou et Mme Waechter ont acquis l'ancien bureau de Poste, immeuble enclavé dans la « Promenade du Prazé ». Suite au bornage, il a été constaté que la limite de propriété se trouve au pied d'un escalier d'une terrasse débouchant sur la Promenade du Prazé. Pour faciliter l'accès à cet immeuble : désaffectation, déclassement d'une bande de terrain du domaine public communal et cession au prix de 200 € aux nouveaux propriétaires.

3 – Nouvelle voie de desserte lotissement Clos du Mail

En 2011, études d'un projet d'aménagement du quartier du Mail par le bureau d'études Viatic : création d'une nouvelle voie entre la rue du Clos du Mail et le quartier du Mail pour sécuriser la sortie du lotissement et accéder aux terrains constructibles à viabiliser. Des acquisitions foncières sont nécessaires :

- ⊗ aux Consorts Eveillard : 2309 m² : 25.768,44 €
- ⊗ à M. Mme Pecnard Laurent : 426 m² pour la création de la nouvelle voie. Cession pour l'euro symbolique sous condition. La Commune devra réaliser, à ses frais, et avant le 31 octobre 2020, l'installation des réseaux d'assainissement, eau potable et électricité sur la parcelle acquise jusqu'en bordure de la parcelle C 989 restant leur appartenir.

Les frais de notaire sont à la charge de la Commune.

4 – Projet d'acquisition Maison du Gouverneur

La Commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien composé d'une maison sise 1, rue du Patis et d'un jardin non contigu sis rue de la Geôle. Il s'agit de la maison à pans de bois dite du « Gouverneur » et de sa parcelle de jardin en bordure de l'esplanade de la tour-forteresse « Georges Bernardin ».

Dans le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 14 mai 1986, un emplacement réservé figure dans les prescriptions relatives à la parcelle de jardin et est reconduit dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'approbation, pour permettre l'extension et l'aménagement de l'espace « Georges Bernardin ». Monsieur le Maire estime que la Commune doit acquérir l'ensemble de cette propriété afin de préserver et poursuivre la mise en valeur du patrimoine historique de la Commune. Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour l'acquisition de cet ensemble immobilier

par voie de préemption aux prix et conditions fixés dans la déclaration d'intention d'aliéner, à savoir 20.500 € plus frais de commission 2.000 €.

5 – Budget annexe lotissement de la Grande Borde 10^{ème} tranche

⊗ Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2019

* Section de fonctionnement :

Déficit 2018 : - 1.78 €. Recettes et dépenses 2019 équilibrées : 11.821,81 €. Résultat de clôture fin 2019 déficitaire : - 1,78 €

* Section d'investissement :

Excédent 2018 : 10.331,60 €. Recettes 2019 : 11.821,81 €. Aucune dépense 2019. Excédent de clôture fin 2019 : 22.153,41 €.

Les montants de clôture 2019 seront repris au budget primitif 2020. En 2019, un seul terrain a été vendu.

⊗ Approbation du budget primitif 2020

* Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées à 40.011,78 €

* Section d'investissement :

Dépenses : 11.821,81 €. Recettes : 62.153,41 €

6 – Budget principal communal

⊗ Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2019.

* Section de fonctionnement

Recettes	1.257.275,88 €
Dépenses	1.049.950,07 €
Solde d'exécution (excédent)	+ 207.325,81 €
Résultat reporté (excédent 2018)	+ 154.682,38 €
Résultat de clôture fin 2019	+ 362.008,19 €

* Section d'investissement

Recettes	802.125,15 €
Dépenses	465.925,59 €
Solde d'exécution (excédent)	+ 336.199,56 €
Résultat reporté (déficit 2018)	- 396.923,03 €
Résultat de clôture fin 2019	- 60.723,47 €

⊗ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

* Section de fonctionnement

Excédent au 31/12/2018	+559.605,41 €
Part affectée à l'investissement en 2019	- 404.923,03 €
Résultat 2019 Excédent	+ 207.325,81 €
Excédent cumulé au 31/12/2019	+ 362.008,19 €

- Affectation obligatoire en investissement : 330.363,47 €
- Solde excédent et disponible de fonctionnement : 31.644,72 €

* Section d'investissement

Déficit au 31/12/2018	- 396 923,03 €
Besoin de financement	
Résultat 2019 Excédent	+ 336.199,56
Excédent de financement	€
Cumul au 31/12/2019	- 60.723,47 €
A reprendre au BP 2020	
Reprise des Restes A Réaliser 2019 en dépenses	-325.640 €
Reprise des Restes A Réaliser 2019 en recettes	+ 56.000 €
Besoin de financement de la Section d'Investissement	- 330.363,47 €

⊗ Approbation du Budget Primitif de l'exercice 2020.

Dépenses et recettes s'équilibrent :

* **Section de fonctionnement** : 1.206.724,72 €.

* **Section d'investissement** : 747.533,47 €

Principales dépenses d'investissement TTC programmées en 2020 :

- ⊙ Achèvement des travaux de reconstruction et réhabilitation de la halle et du rez-de-chaussée de la Mairie : 288.300 € (dont 262.000 € de crédits reportés de 2019),
- ⊙ Acquisitions de terrains pour réserve foncière : 29.400 €
- ⊙ Réfection de couverture de bâtiments communaux : 9.830 €
- ⊙ Travaux de voirie : 26.000 €
- ⊙ Piscine municipale : remplacement décennal système de filtration et protection cathodique 24.000 € et remise en état des menuiseries des vestiaires 3.990 €
- ⊙ Acquisition de la maison du Gouverneur et de son jardin : 25.900 €
- ⊙ Frais d'études diagnostic patrimonial et sécuritaire de la Tour-Forteresse : 10.000 €
- ⊙ Mise aux normes du réseau d'éclairage public (remplacement de 3 armoires électriques) : 4.000 €
- ⊙ Acquisition de matériel et outillages divers (espaces verts, extincteurs, illuminations de Noël, logiciels mairie...)

⊗ Vote des taux des taxes locales

Maintien des taux d'imposition des taxes foncières :

23,37 % sur les propriétés bâties, 44,42 % sur les propriétés non bâties.

Taux de la taxe d'habitation de 18,41 %. gelé jusqu'à sa suppression en 2023 (réforme).

Produit fiscal prévisionnel attendu : 532.964 €.

7 – Personnel communal-Créations de postes pour besoins saisonniers

En prévision de l'ouverture estivale de la piscine municipale, création d'emplois saisonniers pour la surveillance des bassins (2 éducateurs des activités physiques et sportives, l'un du 1.6 au 31.8, l'autre du 4.7 au 31.8) et pour l'accueil et la tenue de caisse (1 adjoint administratif du 4.7 au 31.8).

8 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain pour des biens sis : 6 rue des Poilus, 1 rue Pasteur, 1 rue Louis Girard.
- ⊗ Renouvellements concession cimetière
- ⊗ Conclusion avenants - travaux reconstruction-réhabilitation halle de la Mairie – montants TTC :
 - * N°3 - lot 1 Maçonnerie - entreprise Segouin. Plus-value : + 14.746,80 €.
 - * N°1 lot 6 Electricité entreprise Callac Electricité. Plus-value + 6.320,11 €.
 - * N°1 au lot 5 Plâtrerie-Isolation avec l'entreprise Poitou Plâtrerie. Plus-value + 10.576,26 €.
- ⊗ Marché MAPA travaux divers TTC
 - * Sur toiture Mairie par entreprise Beaudouin Le Sens du Bois : 7.627,93 €.
 - * Remplacement gouttières Maison du Tourisme par entreprise Beaudouin Le Sens du Bois : 2.201,17 €.
 - * Reconditionnement des protections cathodiques et remplacement des collecteurs et masses filtrantes des 2 filtres à sable de la piscine municipale par la sté E.C.T. -La Ciotat (13) : 22.800,01 €.

Questions diverses

Rappel : panneau informatif sur la biodiversité de l'espace Thiercelin toujours pas remis en place. Poignée de la balançoire à remplacer.

Plaque de regard cassée à proximité de la haie de la piscine (dangereux).

Séance du 25 mai 2020

1 – Installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2020

Séance ouverte sous la présidence de Jean-Jacques Gardrat, Maire sortant. Assemblée présidée ensuite par la doyenne Christine Charreau. 15 conseillers municipaux présents. 2 assesseurs pour constituer le bureau de vote : Claude Carton et Aurélie Augis-Baugé.

2 – Election du Maire

Le Maire est élu au scrutin secret. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a la majorité absolue, au 3^{ème} tour l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est élu. Appel de candidatures et vote : Jean-Jacques Gardrat, candidat à la fonction de Maire est élu au 1^{er} tour avec 15 voix.

3 – Adjoints au Maire : fixation du nombre et élection

L'effectif légal du Conseil Municipal de Mondoubleau est de 15 membres. Le nombre d'Adjoints au Maire ne peut excéder 30 % de cet effectif, soit 4. Création de 3 postes d'Adjoints, nombre jugé suffisant. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin de liste (composée alternativement d'un candidat de chaque sexe) à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. 1 liste avec tête de liste Gérard Platon. Vote : 14 voix au 1^{er} tour. Sont donc élus : Gérard Platon 1^{er} Adjoint, Catherine Thomas 2^{ème} Adjointe, Thibaut Bourget 3^{ème} Adjoint.

4 – Charte de l'élu local

Lecture par le Maire, un exemplaire remis à chaque conseiller municipal.

5 – Election des délégués de la Commune dans les Syndicats Intercommunaux

Le Conseil Municipal doit élire les délégués (Titulaires/Suppléants) de la Commune qui siègeront dans les différents syndicats intercommunaux auxquels adhère la Commune.

- ⊗ SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir&Cher) : Jean-Jacques Gardrat/Emmanuel Coutand
- ⊗ Syndicat Intercommunal de vidéo protection du L&C : Dominique Basile, Jean-Luc Zablou/Jean-Jacques Gardrat, Gérard Platon.
- ⊗ Syndicat Intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche : Christine Charreau, Erwan Alleaume/Maria-Eléna LY, Jean-Luc Zablou.
- ⊗ Syndicat mixte du pays vendômois : Catherine Thomas/Jean-Jacques Gardrat.
- ⊗ SIVOM de Mondoubleau-Cormenon (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) : Jean-Jacques Gardrat, Emmanuel Coutand/Erwan Alleaume, Thibaut Bourget

6 – Désignation de représentants au conseil d'administration de l'EHPAD

Le conseil d'administration de l'EHPAD-Maison de Retraite « Les Marronniers » est composé de plusieurs membres, notamment 3 représentants de la collectivité territoriale de rattachement, dont le Maire ou le Président du Conseil Départemental ou leur représentant respectif, qui assure la présidence du conseil d'administration. Sont désignés : Jean-Jacques Gardrat, Gérard Platon, Claude Carton.

7 – Commissions municipales

- ⊗ Finances
- ⊗ Environnement, voirie, travaux, sécurité
- ⊗ Sports, loisirs, associations, piscine, camping
- ⊗ Activités économiques, foires et marchés, événementiel
- ⊗ Culture, communication et réseaux sociaux, bulletin municipal, Conseil Municipal des Jeunes

⊗ Affaires sociales, personnes âgées, logement
Commissions finalisées à la prochaine réunion de conseil.

8 – Délégation du Conseil Municipal au Maire

Pour faciliter la gestion des affaires communales, le conseil municipal autorise le Maire à :

- ⊗ Procéder, dans la limite des emprunts prévus au budget et jusqu'à 500 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget ;
- ⊗ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 500 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- ⊗ Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- ⊗ Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- ⊗ Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- ⊗ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- ⊗ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ⊗ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- ⊗ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ⊗ Exercer les droits de préemption urbains, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans la limite de 200 000 € ;
- ⊗ Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en première instance, en défense, en procédure d'urgence devant le Tribunal Administratif (référés), pour se porter partie civile au nom de la Commune ;
- ⊗ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 20 000 € ;
- ⊗ Réaliser les lignes de trésorerie dans la limite d'un montant de 200.000 € ;
- ⊗ Exercer le droit de priorité défini au code de l'urbanisme ;
- ⊗ Autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- ⊗ Déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux pour les projets et opérations inscrits au budget communal.

Questions diverses

- ⊗ Masques de protection : conditions de fabrication et de distribution à la population et aux enfants,
- ⊗ Activités à mettre en place pour les jeunes afin de pallier la fermeture exceptionnelle de la piscine.

LA VIE DE LA COMMUNE

Conseil Municipal

Trombinoscope



Commission « finances »



Commission « environnement, voirie, travaux, sécurité »



Commission « sports, loisirs, piscine, camping, associations »



Commission « activités économiques, foires et marchés, événementiel »



Commission « culture, communication, réseaux sociaux-bulletin municipal, conseil municipal des jeunes »



Commission « affaires sociales*, logement, personnes âgées » (* comprend insertion, mobilité, cimetière)



Jean-Jacques GARDRAT
Maire
Président
de toutes les commissions



Gérard PLATON
1^{er} adjoint
Membre des commissions



Catherine THOMAS
2^{ème} adjointe
Membre des commissions



Thomas BOURGET
3^{ème} adjoint
Membre des commissions



Claude CARTON
Conseillère municipale
Membre des commissions



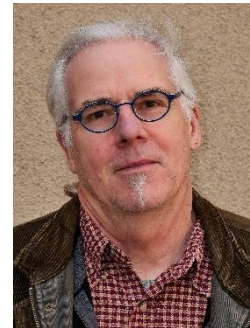
Michelle CORDIER
Conseillère municipale
Membre des commissions



Xavier FERIO
Conseiller municipal
Membre des commissions



Aurélie AUGIS-BAUGE
Conseillère municipale
Membre des commissions



Emmanuel COUTAND
Conseiller municipal
Membre des commissions



Katia VERBA
Conseillère municipale
Membre des commissions



Erwan ALLEAUME
Conseiller municipal
Membre des commissions



Maria-Elena LY
Conseillère municipale
Membre des commissions



Dominique BASILE
Conseiller municipal
Membre des commissions



Christine CHARREAU
Conseillère municipale
Membre des commissions



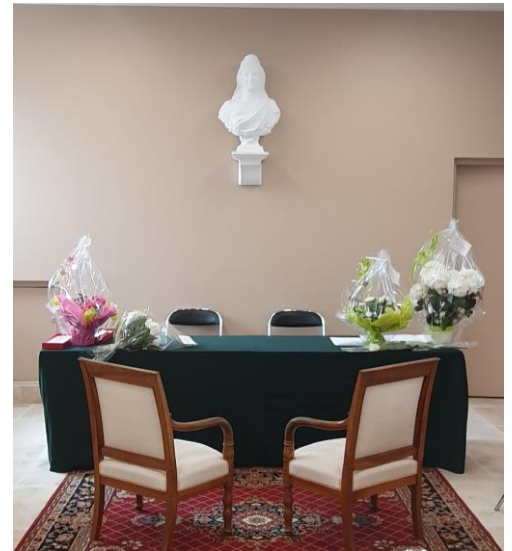
Jean-Luc ZABLOT
Conseiller municipal
Membre des commissions

Travaux

Mairie



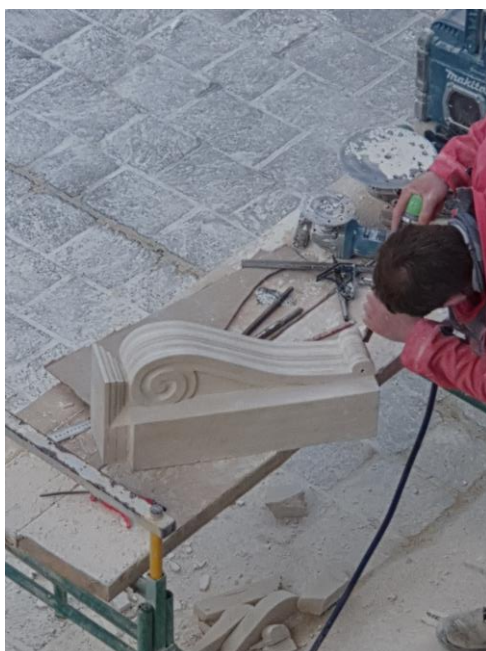
La halle de la Mairie



La salle des mariages



L'horloge en façade a été remplacée.
Dorénavant, elle indique l'heure exacte...



Mathieu Segouin sculpte la pierre pour la positionner en bordure de toiture. Un travail d'art...



Places du Marché

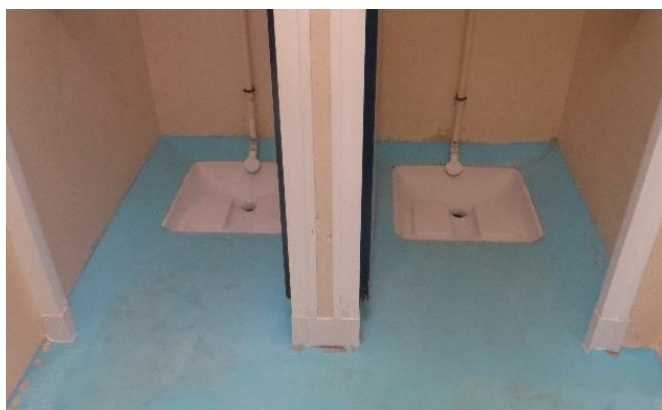


Les places de parking ont été nettoyées au laveur haute pression.



Piscine

Des travaux ont été réalisés à la piscine municipale. Les huisseries des sanitaires ont été remises en état pour un montant de 3 990 € et les filtres cathodiques ont été remplacés pour un coût de 24 000 €.



La Maison du Gouverneur

La maison dite du Gouverneur a été construite vers 1460 par les comtes de Vendôme pour remercier Jean de Courcillon le gouverneur d'avoir bien organisé la défense de la forteresse contre les anglais à la fin de la guerre de Cent Ans.

Remarquable par son architecture à pans de bois, ce bien vient d'être acquis par la commune de Mondoubleau pour un total de 20 500 € plus les frais soit un total de 24 110 €.



Parking poids lourds rue Montaigne

Des plots ont été posés pour la sécurisation du parking et des abords.



Rétrospective photos

1^{er} semestre 2020



Vœux du Maire – 17 janvier 2020



Remise de médailles aux employés communaux
17 janvier 2020



Remise de la médaille d'argent à Serge RENAULT,
1^{er} adjoint au Maire, en présence de son épouse
Colette – 17 janvier 2020



Repas des Aînés – 1^{er} mars 2020



Atelier participatif dans le Parc Consigny
12 – 16 mars 2020





◆ Départ de Dominique James,
employée communale
à la retraite depuis le 1^{er} mai 2020

Vu la crise sanitaire liée au covid-19, de nombreuses manifestations ont été annulées, en l'occurrence, les séances théâtrales organisées par l'AEP St-Louis de Gonzague, l'échange franco-allemand du collège Alphonse Karr, le printemps des familles de la Communauté de Communes des Collines du Perche, le tour du Loir-et-Cher de passage à Mondoubleau, le traditionnel bœuf grillé de l'ABC du Perche, le cinémobile...



Le marché a pu être maintenu pendant le covid :
la distanciation est respectée



Election du Maire – 25 mai 2020



Cérémonie du 8 mai 2020

Selon les instructions relatives aux commémorations du 8 mai, il n'y a pas eu de cérémonie publique pour fêter ce 75^{ème} anniversaire. Notre monument aux Morts a été fleuri et le message de notre Président a été lu. Cette absence de cérémonie ne nous a pas empêchés d'avoir une pensée pour ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Espaces verts

Parc Consigny

Les travaux d'embellissement du parc Consigny commencés en mars 2020 font partie du programme «trame verte et bleue» pour lequel nous avons reçu une aide financière substantielle de la Région dans le cadre d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale. Cette action, qui va se poursuivre à l'automne, consiste à favoriser la bio-diversité et la continuité écologique au sein de notre commune. Elle est menée en partenariat avec le Syndicat mixte du Pays Vendômois, le CAUE 41, Perche-Nature et la Maison Botanique. Qu'ils soient ici remerciés.



« Les Shadoks pompaient... : nous, on plane ! »



Patrick et François sculptent la table



L'Arc-en-Ciel en action pour le plessage en bordure d'un massif

Le point de vue du CAUE

Camille Pessemier et Nina Fenateu, paysagistes au CAUE 41* sont venus poser leurs valises quelques jours à Mondoubleau pour animer, en partenariat avec Patrick Genty de l'association « souffleurs de vert », un atelier participatif d'aménagement du parc Consigny. Fruit d'un travail de co-construction mené sur l'année avec la mairie, les habitants de la commune et des associations locales, la mise en place d'un grand tunnel, la construction de bancs et d'un théâtre de verdure, ont pris forme durant 4 jours d'ateliers ouverts à tous. Grâce à l'implication des habitants, du foyer Arc en Ciel, du Club de lecture, de Perche Nature, de la médiathèque et du théâtre de l'Echalier (et grâce aux délicieux goûters réalisés par l'EPAHD) le parc a trouvé une nouvelle jeunesse. L'ensemble des constructions a été réalisé avec des matériaux naturels, collectés localement : les noisetiers, les acacias, les planches de pin sont issus de terrains communaux ou communautaires. La grande haie branchée (ou haie de benjes), réalisée avec les tailles des arbustes et arbres de la commune devrait, nous l'espérons, servir de refuge pour la faune du parc : à observer donc dans les mois à venir !

*CAUE41 : Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement

Nous sommes tous fiers du travail accompli en quelques jours. Le parc Consigny a retrouvé une âme, une raison d'y flâner, de s'y arrêter, de contempler la nature, le végétal et l'animal qui nous sont offerts.

À l'automne, nous achèverons l'ouvrage, par exemple en plantant des bulbes et en terminant le massif livré pour l'instant aux herbes sauvages ; ensuite, la nature fera le reste, et nous, heureux bénéficiaires de ce bel endroit, nous aurons à cœur de ne pas le détériorer et de le protéger.

Merci à Camille, Nina et Patrick, merci à tous ceux qui sont venus au cours de ces quatre jours, travailler ou encourager les travailleurs, merci en particulier au foyer Arc-en-Ciel et à nos concitoyens de la maison de retraite. Et un grand merci à François à qui il appartient maintenant de veiller sur ce lieu.



Le « tunnel » pas encore vert et le banc de repos



Un bel enduit à la chaux, comme autrefois

Les fleurs

Comme le disait M. le Maire dans l'édito, les effets de cette pandémie ont été dramatiques pour l'activité économique. Tous les secteurs ont été impactés. Entre autres, les horticulteurs, suite à la fermeture des jardinerie, n'ont pu écouler leurs plants. Le Conseil Départemental, afin de soutenir cette filière, a offert aux collectivités désireuses, des plantes en pot. Aussi, le 8 juin, nous avons été livrés d'une cinquantaine de plants qui sont venus alimenter les divers parterres de notre ville.

Pour parfaire cet embellissement, le mur du Parc Consigny a été restauré par les employés communaux dans les règles de l'art rappelées par le spécialiste du CAUE.

Dans le cadre de la réhabilitation de la Maison dite « Chapoton », les murs du jardin sont également remis en état.



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Etablissements Thyreau

Le Président du Conseil Régional, François Bonneau, est venu à la rencontre des entreprises du Loir-et-Cher. Le voici reçu par Bérengère Thyreau, directrice de l'entreprise familiale de ressorts.



Nouvelles activités

Mercerie

Marie-Estelle Vaudecranne a repris la boutique de Jocelyne Forgeard, située 13 rue Gheerbrant à Mondoubleau. Bercée depuis sa plus tendre enfance par la couture, c'est tout naturellement qu'elle propose ses services de couturière dans sa mercerie ; l'enseigne du magasin est restée la même et s'appelle toujours « Carol ».

Contact ☎ 02 54 80 84 13

Informatique Os2I

En janvier 2020, Olivier Schellenberg a ouvert son magasin d'informatique Os2I situé 20 rue Gheerbrant.

Les activités de l'entreprise sont les suivantes :

maintenance, dépannage, informatique et de téléphonie, achat-vente de matériel neuf et reconditionné, vente de logiciels, antivirus, système d'exploitation et de gestion d'entreprise. Un mini laboratoire lui permet de récupérer les données de disque dur endommagé. Il intervient chez le client (entreprise et particulier), ou à son atelier ou encore avec prise en main distance.

Ouvert : lundi sur RDV, du mardi au vendredi 9 h – 12 h
14 h – 19 h, samedi 9 h – 12 h

Contact

☎ 02 54 80 96 42 – 06 43 44 64 93

Mail : contact@os2i.fr



Du changement chez MGA - Monceau Générale Assurances

Marc Buré a cessé ses fonctions d'agent général d'assurances 3 rue Porte Vendômoise le 31 décembre 2019 pour faire valoir ses droits à la retraite. Après 42 ans de travail accompli dans les assurances dont 27 ans en tant qu'agent général chez MGA, il a laissé sa place à Nathalie Vanier, une professionnelle de l'assurance depuis 15 ans. Le relais se réalise toutefois en douceur. En effet, ce jeune retraité a souhaité accompagner sa remplaçante encore quelques mois pour lui faire bénéficier de son expérience et la présenter à sa clientèle. Sa collaboratrice, Catherine Minière, présente également depuis 27 ans à l'agence, reste à ses côtés pour assurer la continuité du service.

Contact ☎ 02 54 80 18 61

Mail : mondoubleau@monceauassurance.com

Hypnologue

Fabrice Venier a ouvert son cabinet d'hypnologue au 11 rue Louis Girard.

L'accompagnement par l'hypnose se sert de notre faculté naturelle à changer notre niveau de conscience pour accéder à des ressources, des capacités que nous avons tous en nous mais notre vécu, nos traumatismes, notre éducation, la pression sociale, familiale ou religieuse ont bridé indépendamment de notre volonté. L'hypnologue sert de guide ; il permet à la personne qui le consulte de se libérer de ses blocages et se remettre dans une dynamique de vie positive. L'hypnose permet, par exemple, de prendre en charge les problématiques de phobies non pathologiques, de syndromes de stress post traumatiques, d'addictions diverses, de deuils (d'une situation, d'un être proche), d'estime de soi et confiance en soi...

L'hypnose ne se substitue pas à un traitement médical ou psychiatrique en cours mais permet une complémentarité par la prise en charge des aspects psychologiques qui sont souvent à l'origine des ressentis de mal-être ou de blocages.

Contact

☎ 06 42 38 65 98

Mail : hypno.venier@gmail.com

Site : www.hypnovenier.fr



LES INFOS MÉDICO-SOCIALES

Donneurs de Sang Bénévoles des Collines du Perche 41

Prochaines dates de collectes de sang :

- ☞ vendredi **10 juillet** de 16h à 19h
- ☞ vendredi **25 septembre** de 16h à 19h
- ☞ mercredi **27 novembre** de 16h à 19h

Toutes les collectes de sang ont lieu à la salle polyvalente de Cormenon.



Contact :

☎ 06 22 56 26 86

ud41.ffdsb@gmail.com

www.dondusang41.fr

COVID-19

Marchés et Covid-19

En raison de la crise sanitaire, seuls les producteurs locaux proposant une offre alimentaire ont été autorisés à maintenir leur activité sur les marchés du lundi et du samedi, en respectant les mesures de sécurité imposées. Il en a été de même pour les commerçants de Mondoubleau. Certains ont pu rouvrir grâce à la fourniture de protection plastique.

Les plexiglass

Cette opération a été lancée et financée par le Conseil Départemental. Le but était de protéger les commerçants. C'est plus de 20 commerces de Mondoubleau ainsi que le cabinet dentaire qui ont été équipés.



Jeannine Bray continue son activité au « Calumet »

Les masques

Nous avons relayé l'opération lancée par le Président du Conseil Départemental à savoir un masque pour chaque Loir-et-Chérien. Nous remercions vivement nos couturières pour la confection de ces masques qui ont été distribués en priorité aux personnes âgées, vulnérables, seules. Ensuite, nous avons organisé une distribution à la Mairie. Suite à la livraison du solde des masques par le Conseil Départemental, les conseillers municipaux ont terminé la distribution grâce au listing tenu. Il se peut que certains habitants aient été oubliés. Dans ce cas, ils sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie et nous leur remettrons leur masque.

Recensement des personnes vulnérables

En prévision des plans « canicule » et « grand froid » ou éventuellement tout épisode d'épidémie, un recensement de personnes vulnérables va être réalisé sur la commune de Mondoubleau.

Une pré-liste est établie en mairie.

Cependant, elle n'est pas exhaustive.

Aussi, les personnes fragiles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie

☎ 02 54 80 90 73


LES INFOS PRATIQUES


Permanences

A la Mairie		
Conciliateur : M. GAZAL	Dernier mardi du mois 15h - 17h	
Etablissement France Services (EFS) des Collines du Perche		
Allée de la Gare – Mondoubleau		
Des professionnels à votre disposition	Démarches administratives, recherche d'emploi, accès aux droits, infos pratiques (transport, logement) Accès internet gratuit Lundi, jeudi : 9h-12h30/13h30-17h30. Mardi 9h-12h30/14h-17h30. Mercredi : 13h30-17h30. Vendredi sur rendez-vous. Pour rejoindre l'EFS avec le transport à la demande le lundi matin et le jeudi après-midi ☎ 02 18 21 21 63	☎ 02 54 80 85 80 ✉ : actions.solidaires@cc-collinesperche.fr
CPAM (Sécurité Sociale) 6 rue Louis Armand 41022 BLOIS Cedex	Tous les jeudis uniquement sur RDV de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Prise de RDV sur le compte AMELI ou par ☎	☎ 36 46 ✉ : www.ameli.fr
Maison départementale de la cohésion sociale (Assistante sociale)	Sur RDV	☎ 02 54 73 43 43
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	Mardi 1 fois/mois	☎ 02 54 90 31 00
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Borne visio-accueil en lien avec un conseiller sur RDV : mardi 14h-16 h, vendredi 10h-12h	☎ 02 54 80 85 80
ADIL	Conseiller en énergie et juriste. 4 ^{ème} mercredi du mois 14h-16h15	☎ 02 54 42 10 00
Direction des Finances Publiques	Tous les jeudis sans RDV 14h-16h30	
Secours Catholique	Tous les lundis	
Vivre autonome 41	Pour personnes âgées et handicapées. 2 ^{ème} mardi du mois	☎ 07 86 03 05 58
France Victime 41	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV avec un juriste	☎ 02 54 33 39 63
Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)	Pour les familles et jeunes de 11-25 ans 2 mardis par mois 14h-17h. Contact et prise de RDV à l'ANPAA	☎ 02 54 56 15 16
Mission locale	Pour les jeunes de 16-25 ans. Mardi 9h30-17h sur RDV	☎ 02 54 80 85 80
Croix Rouge	Distribution alimentaire. Mardi toutes les 3 semaines 15h-17h30	

À la Maison Consigny (salle du foyer)

Hygiène Mentale Centre-Médico-Socio-Psycho	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundis du mois sur RDV 13h15-16h30	
Autres permanences		
CARSAT	sur RDV	☎ 3960
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et SIAD (Soins infirmiers à domicile)	Maison médicale, place du Mail. Du lundi au vendredi de 9h-12h/14h-17h	☎ 02 54 89 13 20 vq-mondoubleau@fed41.admr.org www.fede41.admr.org
Secours Catholique Boutique solidaire « Côté cœur, côté fringues » Collecte bouchons plastique	13 place du Marché lundi 9h-12h30/14h30-18h mercredi 14h30-18h et samedi 9h30-12h30	☎ 07 86 85 91 09
FNATH		☎ 02 54 43 92 01
Pôle Emploi		☎ 3949
MSA Vendôme		☎ 02 54 73 63 00





Depuis le 13 février la permanence a déménagé.

Rendez-vous tous les jeudis à la MFS La gare des collines du perche, 3 allée de la gare.

Entretien avec le conseiller uniquement sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous depuis votre compte ameli ou par téléphone de 8H30 à 17H30.

36 46 Service 0,06 € / min * prix appel ameli.fr



Ouverte
juillet - août
lundi et samedi
10 h – 12 h 30

Objets encombrants

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit :

mercredi 9 septembre
mercredi 9 décembre

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ : **02 54 80 90 73** et déposer les objets concernés devant leur maison le matin même.

Jeunesse

Accueil de loisirs ados



Semaine spécial émissions Du 13 au 17 Juillet

Lundi 13 juillet	DEFILE du 14 juillet re visité Fabrication drapeaux à la MDJ de Sargé sur Braye Rendez-vous à 13h30 à la MDJ ou 14h00 à Sargé sur Braye Jeu : « La prise du Drapeau »
Mercredi 15 juillet A la journée	CARTE AU TRÉSOR Randonnée artistique rencontre avec un artiste à l'Echalier à 15h00
Jeudi 16 juillet A la journée	PEKIN EXPRESS 2 équipes une seule gagnante Viens vivre ton Pekin express dans les collines du perche
Vendredi 17 juillet	M6 DECO Viens faire du home staging pour décorer la cuisine de la MDJ

Semaine graine d'artiste Du 20 au 24 Juillet

Lundi 20 juillet	Repeins ta MDJ -Bracelets Brésiliens -Pompoms porte clef
Mardi 21 juillet	Ch'fait c'que j'veux Toile à peindre Peinture sur galet
Mercredi 22 juillet	TAG Fabrication pots à crayons Pâte Fimo
Jeudi 23 juillet 4.00€	Intervention création argile Soirée 7 ème Art Pizza
Vendredi 24 juillet A la journée Prévois ton pique nique 9.00€	Sortie artistique Commanderie d'Arville Fabrication de vitraux

Semaine Coaching Du 27 au 31 Juillet

Lundi 27 juillet	Compétition jeux d'eau
Mardi 28 juillet A la journée Prévois ton pique-nique 	Ramène ton vélo Initiation vélo Vérifier les vélos Prépare le parcours
Mercredi 29 juillet A la journée 	Rando' vélo Prévois ton pique-nique
Jeudi 30 juillet 4.00€	Top Chef Fabrication de brioches goûter de fin d'été avec les familles Projection de l'été Repas de l'été Soirée zumba / hip-hop/ Tik-Tok
Vendredi 31 juillet 10 jeunes	Intervenant Escrime en extérieur 15h00/16h30 Prévoir une veste à manches longues

Récap' de l'été

Les activités des jours suivants
sont gratuites mais
sur inscriptions uniquement:



Mercredi 15 juillet
Jeudi 16 juillet
Jeudi 23 juillet
Vendredi 24 juillet
Mardi 28 juillet
Mercredi 29 juillet
Vendredi 31 juillet

Inscriptions à la Maison des Jeunes
3 allée de la Gare
9h-12h30 / 13h30-17h
Contact : 02 54 80 85 80
ou mdj@cc-collinesperche.fr

Activités « Pirouette »

Du 13 au 24 juillet :

« Découverte de l'Afrique de l'ouest »

L'art, les animaux, les légendes et les coutumes d'Afrique de l'ouest à travers des activités manuelles variées, des jeux, des contes...

Pour les enfants à partir de 3 ans

Masques, statuettes africaines,alebasse décorée, peinture sur tissus, colliers et pendentifs ethniques, sculptures d'animaux de la savane africaine, tam-tam, case africaine, tableaux d'inspiration africaines, jeux...

Pour les ados (et adultes)

Peinture de paysages, de portraits et d'animaux africains au fusain, pastel, acrylique, encre...

Du 3 au 7 août

« La vie en couleurs avec Niki de Saint Phalle »

Tableaux cibles, maquette en modelage du jardin des tarots, l'arbre de vie, sculpture des nanas, du dragon...

Contact : Atelier Pirouette

36 rue Gheerbrant

☎ 06 86 44 25 42 06

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Seul le **certificat JDC** ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...)

L'administration du service national propose un site internet, entièrement gratuit, dédié à la journée défense et citoyenneté.



majdc.fr

Les usagers peuvent, à travers les fonctionnalités qui leur sont réservées, dialoguer avec le centre du service national et gérer, avec une large autonomie, la préparation de leur JDC, tout comme la production de certains justificatifs de participation.

Connectez-vous sur majdc.fr, vous pourrez alors consulter vos informations, déposer des demandes et procéder à la mise à jour de votre dossier.

Culture – loisirs

Le Cinémobile reprend son circuit et sera de passage à **Mondoubleau le 21 juillet**.

Des mesures sanitaires pour l'accueil du public sont mises en place :

- ✗ 1 fauteuil sur 2.
- ✗ Port du masque obligatoire.
- ✗ Distanciation de 1m pour entrer et sortir de la salle.
- ✗ Gel hydroalcoolique à disposition à la caisse du Cinémobile.
- ✗ Accueil des personnes à mobilité réduite possible.
- ✗ Nettoyage et désinfection après chaque séance.
- ✗ Ouverture des portes 20-30 minutes avant le début de la séance.



Au programme :

14 h 30 : L'extraordinaire voyage de Marona

17 h 30 : De Gaulle

20 h 30 : Radioactive

Etat civil

Naissances

Le 7 juin : **Adélie BOURGET**

Mariages

Le 20 juin : **Florence DUCLOS & Joaquim DESPALINS**

Décès

Le 18 décembre : **Marie GUILLIER** veuve **THÉBAULT**, 84 ans

Le 24 décembre : **Pierre MEUNIER**, 96 ans

Le 24 décembre : **Madeleine GASSELIN** veuve **BRANCHU**, 94 ans

Le 25 décembre : **Denise VIVET** veuve **GAÏON**, 95 ans

Le 7 janvier : **Solange BOUCHET** veuve **HERZER**, 85 ans

Le 11 janvier : **Jacqueline CHESNEAU** épouse **BRUNEAU**, 79 ans

Le 19 janvier : **Odette AUBERT** veuve **JOUANNEAU**, 87 ans

Le 26 janvier : **Jean BOULAY**, 75 ans

Le 6 février : **Gisèle MOUFFRON**, 88 ans

Le 16 février : **Michel DAGUENET**, 74 ans

Le 24 février : **Germaine LEHOUX** veuve **BESNARD**, 96 ans

Le 25 février : **Jacqueline CHANTREAU** veuve **LIGNIÉ**, 90 ans

Le 10 mars : **Micheline ANDRÉ** veuve **HUE**, 87 ans

Le 28 mars : **Paulette BLONDEAU** veuve **DUFOUR**, 87 ans

Le 8 avril : **Claude NORGET**, 85 ans

Le 23 avril : **Bernard VOISIN**, 91 ans

Le 23 avril : **Eugène BRUNEAU**, 89 ans

Le 10 mai : **Lucienne BINET** veuve **LECOMTE**, 102 ans

Le 13 mai : **Sabine FOUCHARD** veuve **GAGNEAU**, 86 ans

Le 6 juin : **Luc BOURAHLA**, 53 ans

Le 10 juin : **Harry MONTRouGE**, 53 ans

Le 17 juin : **Simone DOUBERT** épouse **BESSÉ**, 86 ans

LES BONNES CONDUITES D'ALBERT

Vous voulez des nouvelles
d'Albert ?

Albert va bien !
il est
resté
confiné
comme
tout
le monde
...



... avec Alice et Julie.

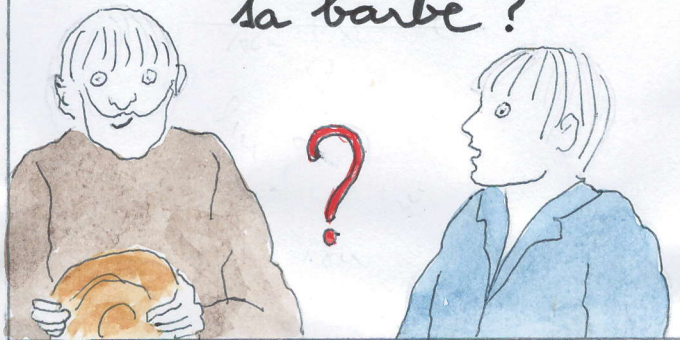


Ça
a duré
très
longtemps
!

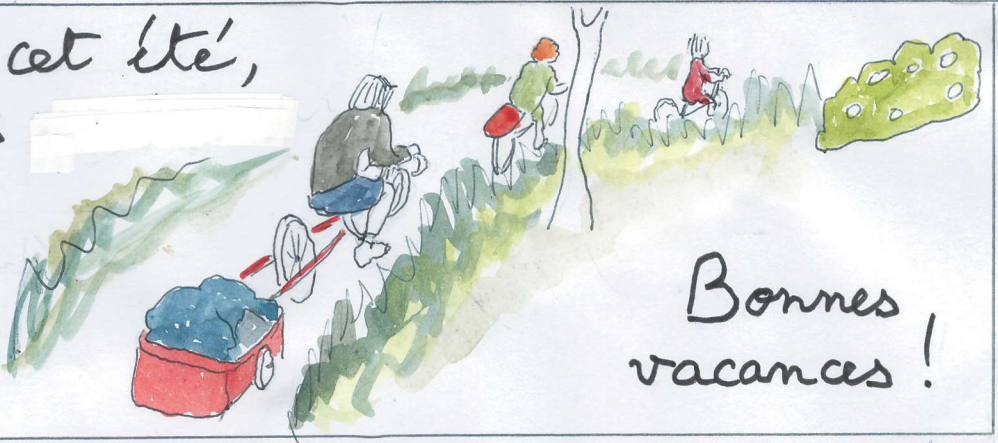
Julie est
contente,
enfin elle
peut aller
se faire couper
les cheveux.



Et Albert, à votre avis,
a-t-il encore
sa barbe ?



En tous cas, cet été,
tous les trois
partent
en bicyclette
pour camper



Bonnes
vacances !

Calendrier des manifestations

2^{ème} semestre 2020

Juillet

Mar 21	Pl. du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC
Ven 31	Parc Consigny	22h30	Cinéma de plein air	Commune de Mondoubleau et l'Echalier

Août

Ven 28	lieu à définir	21h30	Cinéma de plein air	Commune de Mondoubleau et l'Echalier
--------	----------------	-------	---------------------	--------------------------------------

Septembre

Jeu 10	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 15	Pl. du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC
Jeu 24	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 27	Salle Etoile	12h	Repas de rentrée	AEP Saint-Louis de Gonzague

Octobre

Jeu 8	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
10-11-12			3 jours de la St-Denis	UCAM
Sam 10	Maison Consigny	journée	Salon d'automne expo des peintres	Artistes de la Vallée du Couëtron
Dim 11	Maison Consigny	journée	Salon d'automne expo des peintres	Artistes de la Vallée du Couëtron
Lun 12	Pl. du Marché	journée	Foire St-Denis	Commune de Mondoubleau
Mar 13	Pl. du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC
Jeu 22	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Novembre

Mar 10	Pl. du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC
Jeu 12	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Jeu 26	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Décembre

Jeu 10	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 13	Salle Etoile	12h	Repas de Noël	AEP Saint-Louis de Gonzague
Mar 15	Pl. du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC